



Recueil de bonnes pratiques 2021

PETIT FORESTIER

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

La démarche volontaire de mise en place d'une stratégie RSE a pour première vertu de faire le point sur l'impact social et environnemental de l'entreprise et de répondre au mieux aux défis actuels de transition énergétique mondiale et de développement durable.

RENDRE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE PERENNE TOUT EN CONSIDERANT L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL.

Notre entreprise comme les autres se doit de s'interroger sur sa consommation énergétique et sur son impact environnemental. Nous ne sommes pas sans ignorer que les principales ressources utilisées par notre groupe sont vouées à se raréfier dans les décennies à venir. Tout notre défi aujourd'hui est de trouver des alternatives en termes d'énergie, mais également d'avoir un impact positif sur la société, de respecter l'environnement tout en étant économiquement viable.

ETRE EN PHASE AVEC LES DIFFERENTES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES A L'ENTREPRISE.

Dans un souci de préoccupation de l'empreinte que l'entreprise laisse et laissera aux générations futures mais aussi pour être en phase avec le sens de ses valeurs, les convictions de ses dirigeants et de ses salariés. L'équilibre et l'interaction constants entre les différents acteurs internes et externes de l'entreprise nous permettront d'analyser les enjeux RSE les plus pertinents et les plus importants pour l'entreprise.

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

• Politique Handicap du groupe :

Afin d'établir une approche structurée de l'emploi des travailleurs handicapés dans le groupe, nous avons identifié les actions pertinentes en la matière et analysé le fonctionnement du groupe Petit Forestier, afin de proposer les moyens nécessaires pour une mise en oeuvre plus responsable et attentive.

Notre objectif à long terme est de devenir une entreprise conforme à la norme NF X50-783 relative aux organismes handi-accueillants.

Cette année, nos 3 thèmes principaux étaient la formation & sensibilisation de nos collaborateurs, le développement de partenariats avec les du secteur adapté et nous avons conclu en formalisant nos engagements avec la signature d'un plan d'action auprès de l'AGEFIPH.

• Formation & Sensibilisation :

Une campagne de sensibilisation est menée tous les ans en faveur de l'emploi des personnes handicapées, la volonté est de faire de nos collaborateurs des promoteurs de la démarche, de combattre les idées reçues sur le handicap et de communiquer sur la diversité des handicaps.

Pour rendre cette campagne de sensibilisation plus vivante et éveiller l'intérêt de tous, la campagne s'est déroulée sous forme de 3 jeux concours durant un mois sur le thème du handicap.

Promotion et participation au Duo Day : le 18 novembre, les équipes du service Ressources Humaines accueillait Laurence et Aurélie dans le cadre de la quatrième édition de l'opération Duoday organisée par le gouvernement. Ce dispositif permet, le temps d'une journée d'immersion, de faire se rencontrer les entreprises et les personnes en situation de handicap afin de leur présenter des postes, des missions et un environnement de travail.

• Partenariat avec le secteur adapté : ANRH

En ce début d'année, un partenariat a été établi avec l'Association pour l'insertion professionnelle et humaine des personnes handicapées (ANRH), cet accord consiste en un déploiement du service d'entretien de nos espaces verts sur l'ensemble du territoire français par l'ANRH.

Parité professionnelle homme / femme

L'AXE SOCIAL

Cet axe fait référence aux droits humains et sociaux au sein dans l'entreprise : la lutte contre l'exclusion sociale, l'accès généralisé aux biens et aux services, les conditions de travail, l'amélioration de la formation des salariés et leur diversité, le développement du commerce équitable et local.

Nous avons recensé nos actions et chartes menées en interne qui visent à garantir une meilleure qualité de vie en entreprise pour nos collaborateurs. Ces actions ne sont pas figées, au contraire, elles sont constamment revues et adaptées aux besoins des collaborateurs.

• Politique de non-discrimination

Quels que soient l'origine, le sexe, les moeurs, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'âge, la situation de famille, la religion, la nationalité, les opinions politiques, les diplômes et niveaux scolaires, ou la situation sociale, l'entreprise s'engage à ne faire aucune discrimination.

Présent dans plus de 20 pays dans le monde, Le Groupe Petit Forestier considère que la diversité est son plus grand atout.

• Politique d'égalité des chances

L'entreprise s'engage à être un employeur garantissant l'égalité des chances et à maintenir un environnement exempt de discrimination, de victimisation, de harcèlement et d'intimidation. Dans tous les aspects de l'emploi.

L'objectif de la société est de s'assurer que tous les candidats, employés, travailleurs et visiteurs (y compris les clients et fournisseurs) reçoivent un traitement égal quel que soit leur sexe, leur statut matrimonial ou civil, orientation, changement de sexe, race, couleur, origine ethnique ou nationale, religion ou croyance, handicap ou âge. Les travailleurs à durée déterminée et à temps partiel sont également protégés contre un traitement moindre. Le groupe Petit Forestier ne fait pas de discrimination, ni à l'embauche, ni dans la vie du contrat de travail.

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL DE NOS COLLABORATEURS

Afin de créer un climat de bien-être et de favoriser les échanges entre les différents collaborateurs au sein du groupe, deux événements ont été identifiés et seront mis en place et se dérouleront une fois par an sur chacun de nos sites, dès que les conditions sanitaires le permettront :

- le " Family Day " qui consiste à faire découvrir à nos familles notre cadre de travail au cours d'un moment chaleureux.
- le " Budget convivialité " qui consiste en l'organisation d'un moment ludique qui permet de renforcer les liens entre les collaborateurs.

Pour faire face à la crise de la Covid-19, nous avons adapté nos espaces verts en aires de pique-nique pour permettre à nos collaborateurs de manger ensemble dans le respect des règles sanitaires.

• Télétravail :

Afin de concilier vie privée et vie professionnel, un accord de télétravail a été mis en place pour l'ensemble du groupe pour les activités télétravaillables.

• Crèche inter-entreprises :

Dans le cadre de ses actions parentalité destinées à favoriser la qualité de vie au travail, Petit Forestier vous propose la possibilité de bénéficier d'une place en accueil régulier au sein d'une crèche Babilou & Crèches Partenaires et du service de garde occasionnelle, Babirelais. Ce partenariat donne accès à des places en crèches en accueil régulier au sein du réseau Babilou & Crèches Partenaires en Ile-de-France.

• Services proposés aux collaborateurs :

Un document d'échange répertoriant les partenariats établis entre Petit Forestier et les entreprises et services locaux de Villepinte a été mis à la disposition des collaborateurs afin de les tenir informés des avantages dont ils peuvent bénéficier.

A long terme, l'objectif est de développer un maximum de services sur l'ensemble du territoire national.

Santé et sécurité au travail

PREVENTION SECURITE

Nous avons initié plusieurs démarches.

• Prévention :

Nous avons mis en place des "quart d'heure sécurité" mensuels, dispensés par les Directeurs d'agence et les Chefs d'atelier sur chaque site, pour alerter sur une pluralité de risques professionnels (risque routier, risque chimique, travail en hauteur) et faire baisser de manière significative les accidents du travail.

Depuis 2018 nous avons mis en place une démarche "Zéro accident" visant à tout mettre en oeuvre pour éviter les accidents graves et mortels. En liaison avec les médecines du travail, d'ici à 2022 équipement d'un défibrillateur sur chaque site employant une personne présentant des problèmes cardiaques avérés (à ce jour équipement des sites de Villepinte et Saint Lô).

- Confort de travail :

Pour plus de confort et pour réduire la fatigue des collaborateurs, Nous avons procédé au référencement de nouveaux vêtements de travail plus confortables et plus adaptés aux contraintes de nos métiers, des baskets de sécurité qui sont plus légères et diminuent la fatigue.

Modernisation des équipements et adaptation des machines à l'homme : équipement des dépanneuses en rampes automatiques, installation de ponts élévateurs dans les agences au détriment des fosses d'atelier, déploiement d'un parc de gerbeurs en remplacement des transpalettes, ...

Pour le personnel administratif nous avons référencé un mobilier de bureau plus adapté et généralisé les chaises ergonomiques.

Ces différentes actions ont été menées en liaison avec différents spécialistes (médecins du travail, ergonomes,) et en collaboration avec les utilisateurs finaux.

- Santé au travail & Risque chimique :

Adaptation des postes de travail pour réduire le risque de pénibilité :

- Acquisition de gerbeurs sur tous les sites, généralisation des ponts élévateurs, sous traitance de certaines tâches (changements des pneus PL, changements des pare-brise).

Nous avons engagé une politique de substitution des produits chimiques dangereux présents dans nos ateliers, en concertation avec les services de santé au travail et nos équipes opérationnelles.

- Sécurité :

Mise en place d'une politique des accidents du travail par de la formation des collaborateurs, de la sensibilisation (1/4 sécurité avec des thématiques mensuelles) et de l'adaptation des équipements de moyens de production (substitution des couvertures de fosses en bastinges par des plaques composites) et par l'acquisition de nouveaux équipements de protection (pose de lignes de vie en atelier)

- Sécurisation du travail en hauteur : politique de prévention des accidents de travail par la formation des collaborateurs, dans la prévention.

- Travailleur isolé : généralisation d'une solution de protection des travailleurs isolé et extension de cette solution à tous les métiers concernés.

Formation des salariés

- Formation de nos collaborateurs

Nous avons développé un catalogue de 50 formations internes (dont 26 techniques) qui est régulièrement mis à jour, nous avons également la possibilité de proposer des formations en ligne et donc à distance (pour limiter les déplacements et faciliter l'accès de celles-ci à un plus grand nombre de collaborateurs).

La formation est également le meilleur accompagnement aux évolutions de carrière proposées par le groupe. Nous proposons par exemple des parcours d'évolution interne : Filière de formation Directeur de site et Filière de formation technique.

- Formation de nos clients

Nous disposons d'un catalogue de formation clients intitulé "Bonne conduite", afin de former le personnel de conduite sur la conduite rationnelle et économique. Ces formations ont pour vertu de faire baisser la sinistralité de nos clients et les consommations en carburant de leurs véhicules.

- Formation en alternance

Nous promovons l'alternance comme tremplin d'embauche par le biais de l'embauche de 200 alternants par an, mais également par l'organisation d'un titre professionnel de Mécanicien Véhicules Industriels (classe dédiée au groupe Petit Forestier) depuis 3 ans dans nos locaux à Villepinte.

Lutte contre le travail précaire sur le territoire

INSERTION DES CHOMEURS DE LONGUE DUREE ET AUTRES POPULATIONS FRAGILES

Dans le cadre de notre politique sociale, nous recherchons à favoriser l'intégration de personnes inactives et en recherche d'emploi, c'est pourquoi nous publions toutes nos offres sur le site de Pôle emploi et diffusons nos offres aux missions locales, au tissu associatif dans le domaine de l'insertion.

Nous avons une politique d'intégration des adultes en reconversion professionnelle ou déscolarisés qui consiste à les former au sein de notre école sur des métiers techniques, de leur donner accès à un titre professionnel de mécanicien et cela en vue d'accéder une fois la formation validée à un poste en CDI en interne.

Nous cherchons également dans le cadre de recrutements à privilégier un public de demandeurs d'emploi éligibles à des emplois francs (c'est-à-dire, venant de bassins d'emploi avec des taux de chômage plus élevés).

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

MATERIELS PROPOSES A LA LOCATION

Conscient de l'impact de notre activité sur l'environnement, Le groupe Petit Forestier a initié une démarche d'investissement dans des véhicules utilisant des énergies et technologies de substitution comme l'électricité et le gaz naturel comprimé.

Afin de promouvoir et démocratiser ces énergies, le groupe participe au Trophée Andros Électrique depuis deux saisons. 33% de nos véhicules poids lourds de livraison urbaine sont équipés d'un programme « Silent » qui intègre une série de technologies intelligentes qui maintiennent le bruit généré par le camion à un niveau inférieur à 60 dB. Cela signifie qu'ils répondent aux normes strictes "Quiet TRUCK".

D'autre part, 58% de notre flotte de véhicules est conforme à la norme environnementale Euro 6.

DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES INNOVANTES.

Partenariat avec Volta Trucks :

Le Groupe Petit Forestier a signé un partenariat de long terme avec Volta Trucks pour la production commune de 1 000 poids lourds frigorifiques zéro émission de combustion dont les premiers exemplaires seront disponibles à la location dès 2022.

Le Volta Zéro est également plus sûr : entièrement conçu pour rouler dans un environnement urbain, il fait la part belle à la sécurité puisque le conducteur est assis en position basse et centrale dans une cabine entièrement vitrée. Les angles morts sont ainsi considérablement réduits permettant de voir plus facilement les piétons, cyclistes et autres usagers de la route.

Gestion et optimisation des matières premières

DEPLOIEMENT DE BORNES ELECTRIQUES AU SIEGE DE VILLEPINTE

Le déploiement de 10 bornes électriques de 22 kW (plus une borne visiteurs), équipées de deux prises, ont été installées sur les différents parkings du siège.

La puissance de ces bornes permet d'optimiser le temps de recharge pour un gain temps non négligeable : il faut par exemple seulement 4 heures environ pour recharger totalement les batteries d'une berline.

Ces bornes seront équipées très prochainement d'un logiciel qui permettra aux collaborateurs ayant un VPC de recharger leur véhicule hybride ou électrique rapidement et simplement à l'aide d'une carte spécifique et/ou d'une application installée sur leur smartphone.

Réduction, tri et recyclage des déchets

TRAITEMENT DES DECHETS

Déchets métier:

Traitement des véhicules hors d'usage Le groupe dispose d'un service VHU interne, qui prend en charge tous nos véhicules accidentés sur le réseau chaque année. La gestion des déchets dangereux implique des défis environnementaux et économiques importants. La directive européenne 2000/53/CE du 18 septembre 2000 relative aux VHU encadre la gestion de ces véhicules et fixe des objectifs de réutilisation et de recyclage, ainsi que de réutilisation et de valorisation, elle fixe également des objectifs à atteindre en termes de performances environnementales.

- Un taux minimum de réutilisation et de recyclage de 85 % en masse du VHU ;
- Un taux minimum de réutilisation et de valorisation de 95 % en masse du VHU.

Avec cette opération, nous favorisons l'utilisation de matériaux recyclés et la revente de pièces détachées réutilisables dans notre réseau.

• Déchets Électriques et Électroniques :

Afin de limiter l'empreinte environnementale du numérique et adopter une attitude responsable vis-à-vis des ressources de notre planète, nous privilégions le réemploi plutôt que le recyclage.

Grâce à l'implication et l'engagement des salariés soucieux de réduire leur impact environnemental, la vie de notre matériel informatique est aujourd'hui doublée.

Nous avons donc adopté une procédure de valorisation du matériel informatique par un partenaire spécialisé dans la gestion de parc informatique.

FACILITER LE GESTE DE TRI DES DEEE DE NOS COLLABORATEURS

• Déploiement au National du service de collecte des DEEE :

La décision de collecter les DEEE en vue de leur recyclage a été prise dans toutes nos filiales nationales et internationales.

• Rapatriement du matériel informatique au siège

Sur la base de l'organisation existante, nous avons intégré un processus de collecte

pour le matériel informatique en utilisant les véhicules qui remontent des agences vers Villepinte quand ils sont accidentés, doivent suivre une expertise, ou pour l'activité commerciale.

En transportant notre matériel informatique par nos camions jusqu'à notre siège, nous avons deux avantages majeurs :

- Aucune émission supplémentaire de CO2, ni de la part d'un transporteur, ni de la part de notre partenaire de recyclage.
- Pas de frais de transport supplémentaires.

• Déploiement au National de la WEee tri

Dans la continuité de notre démarche RSE, un terminal WE (ee) TRI a été déployé dans toutes nos agences en France, afin de renforcer notre politique de recyclage de nos DEEE.

Le terminal WE (ee) TRI a été spécialement conçu pour accueillir les petits équipements électriques en fin de vie utile qui peuvent encombrer nos tiroirs au bureau et à la maison.

IMPLIQUER NOS COLLABORATEURS DANS LA MISE EN OEUVRE DE PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Toujours dans le même esprit, nous avons sollicité nos collaborateurs par la participation d'un jeu concours pour nos agences afin de relever les défis de la gestion de nos déchets et de leur recyclage.

• Déchets

Cette année, nous avons encouragé et promu le tri grâce à des campagnes de sensibilisation et l'installation de points de collecte de papier, de plastique et de piles dans tout le réseau français, ainsi qu'à des activités de sensibilisation et de formation aux questions environnementales.

Ecoconstruction et éco-rénovation des bâtiments

INFRASTRUCTURE IMMOBILIERE PROPRE AU GROUPE

Tous nos bâtiments neufs sont conformes à la Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). Cette réglementation garantit le respect des conformités thermiques dans les aspects bioclimatiques, la consommation d'énergie primaire, le confort en été, la production d'énergie, l'étanchéité et l'isolation des bâtiments.

De la même manière, ces infrastructures respectent « la loi sur l'eau » qui est une réglementation européenne qui impose que les travaux ou activités affectant le milieu aquatique soient conçus et gérés en respectant les équilibres et les différents usages de l'eau.

Nous modernisons nos anciens bâtiments selon les réglementations déjà mentionnées et de la même manière nous les équipons de lampes LED et d'espaces verts.

Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

Politique de respect des fournisseurs

SELECTIONNER NOS FOURNISSEURS DE MANIERES EQUITABLE, INTEGRE ET LOYALE.

• Partenariat avec l'AGEFIPH

Dans le cadre de nos engagements sociétaux, le groupe PETIT FORESTIER se mobilise en faveur du handicap au travail. Cette démarche de progrès est soutenue et accompagnée par l'Agefiph dont l'objectif est de signer une convention de partenariat pour répondre à nos ambitions en matière d'inclusion.

• Charte Achats responsables :

La direction de la relation fournisseurs du groupe Petit Forestier a mis en place une "Charte des achats responsables", il s'agit d'une politique d'achats responsables visant d'une part à responsabiliser nos fournisseurs autour des enjeux sociaux, environnementaux et économiques et à les inciter à intégrer ces enjeux dans les offres qu'ils nous font.

D'autre part, cette charte tend à établir en contrepartie une relation durable avec nos fournisseurs. 54% de nos fournisseurs sont signataire de la charte.

• Actions solidaires :

Des prêts de véhicules frigorifiques sont faits régulièrement à l'occasion d'événements à but caritatif et solidaires à des associations, des municipalités, des organisations internationales (La Croix Rouge en France et à l'international, le Secours Populaire.), des 15 hôpitaux (par exemple cette année le programme "les chefs de cuisine avec les soignants") ...

Une fois par an, nos collaborateurs participent à une course solidaire au profit des Banques Alimentaires, l'objectif est d'aider cette association par le don de nourriture et d'impliquer un grand nombre de collaborateurs dans un projet sportif, ils contribuent par les kilomètres parcourus aux dons alimentaires de l'entreprise.

Vérification de la bonne application des 10 principes du Global Compact

PROJET D'EDHESION AU GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES

Ce projet nous permettra d'intégrer durablement les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies dans notre stratégie et nos

opérations de RSE, de communiquer publiquement nos progrès et d'engager notre entreprise au plus haut niveau dans ce processus.

- Favoriser la diversité et l'inclusion sociale au sein de nos équipes.

- Affirmer la forte ambition de développement et de transformation du groupe.

Ce projet d'adhésion au Pacte mondial des Nations unies en 2022 nous permettra de solidifier notre ambition et de nous doter d'un cadre et d'une démarche structurants. Cela nous permettra de concrétiser nos engagements dans les années à venir.

- Renforcer la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

En parallèle des actions menées au sein du Groupe, nous souhaitons concrétiser notre engagement dans la Société par des projets ambitieux, impliquant nos collaborateurs et mettant à profit notre expertise dans les enjeux environnementaux.

- Augmenter la part des relations responsables.

Notre intention est de promouvoir les aspects sociaux et environnementaux dans nos relations avec nos fournisseurs et d'orienter nos actions en tenant compte également de ces aspects.